

# LA STRATÉGIE CLIMAT SURAVENIR ASSURANCES



 **SURAVENIR  
ASSURANCES**  
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

# SOMMAIRE

|   | PAGE       |
|---|------------|
| <b>I. CONTEXTE / VISION</b>   | <b>.1</b>  |
| A. Contexte   | .1         |
| B. Vision de l'entreprise dans un monde bas-carbone   | .2         |
| <b>II. AMBITION / ENGAGEMENTS</b>   | <b>.3</b>  |
| A. Gouvernance  | .3         |
| B. Stratégie de décarbonation   | .4         |
| 1. Empreinte carbone  | .4         |
| 2. Année de référence de la stratégie Climat  | .4         |
| 3. Périmètre de la stratégie  | .4         |
| C. Une trajectoire alignée sur la science du climat   | .4         |
| 1. Pilier A : réduire nos propres émissions   | .5         |
| 2. Piliers B et C : encourager les autres à réduire leurs émissions et augmenter les puits de carbone | .5         |
| D. La mobilisation de l'entreprise  | .6         |
| <b>III. LE CLIMAT COMME FACTEUR DE PERFORMANCE</b>  | <b>.7</b>  |
| A. Empreinte directe et indirecte (scopes 1 et 2)   | .7         |
| 1. Sobriété énergétique   | .7         |
| 2. Énergie bas-carbone  | .7         |
| 3. Production d'énergie   | .8         |
| B. Empreinte indirecte (scope 3)  | .8         |
| 1. Politique achats   | .8         |
| 2. Plan de mobilité   | .8         |
| 3. Immobilisations  | .9         |
| C. Politique financière (scope 3 lié aux investissements)   | .10        |
| 1. Ventilation extra-financière du portefeuille   | .10        |
| 2. Trajectoire du portefeuille  | .11        |
| 3. Part verte   | .12        |
| D. Des offres innovantes  | .12        |
| 1. Développement d'offres tournées vers l'économie circulaire   | .12        |
| 2. Chantier indicateurs sur les outils de mesure et de suivi  | .12        |
| E. Contribution aux puits de carbone  | .13        |
| 1. Politique de mécénat   | .13        |
| 2. Biodiversité   | .13        |
| <b>IV. GLOSSAIRE</b>  | <b>.14</b> |



# I. CONTEXTE / VISION

## A. Contexte

Suravenir Assurances, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, est spécialiste de l'assurance des biens et des personnes pour les particuliers.

Nous entendons agir pour la transition écologique et prenons des mesures concrètes pour réduire notre empreinte environnementale et en atténuer les conséquences.

Cette volonté s'inscrit en cohérence avec la démarche du Crédit Mutuel Arkéa, entreprise à mission depuis mai 2022 et engagée dans la prise en compte des enjeux climatiques dans l'ensemble de ses activités.

Pour Suravenir Assurances, trois initiatives du plan stratégique à moyen terme Transitions 2024 sont en lien direct avec la stratégie Climat :

- Rendre nos offres historiques responsables et solidaires.
- Piloter la réduction de notre empreinte carbone.
- Mener des actions de prévention à destination de nos assurés.

En tant qu'assureur, nous constatons quotidiennement les conséquences du changement climatique sur nos portefeuilles de biens assurés. La fréquence comme l'intensité des sinistres s'accélèrent et nous faisons face à de plus en plus d'épisodes d'événements climatiques extrêmes. Face à l'ampleur du dérèglement et de ses impacts, nous sommes convaincus, qu'au-delà des initiatives individuelles de chacun, les entreprises ont la responsabilité et le devoir de jouer un rôle de premier plan pour accélérer la transition vers un modèle économique bas-carbone et limiter les impacts des activités économiques.

En parallèle, les réglementations et les politiques publiques en lien avec la transition écologique se renforcent tant pour les entreprises que sur le périmètre des biens que nous assurons, notamment les habitations individuelles, les véhicules et les nouvelles mobilités. Nous identifions ainsi l'opportunité d'accompagner nos assurés dans leur propre transition en proposant de nouvelles solutions de protection de leurs biens qui soient plus vertueuses sur l'ensemble de la chaîne de valeur (éco-conception, prévention, économie circulaire...).

La présente stratégie Climat est menée dans le cadre de l'initiative internationale ACT lancée par l'ADEME en partenariat avec l'ONG CDP. Elle s'inscrit à horizon court terme (2025), moyen terme (2030) et long terme (2050) et établit la trajectoire de décarbonation des activités de Suravenir Assurances visant un alignement avec l'Accord de Paris. Cette stratégie englobe les émissions directes et indirectes de Suravenir Assurances, sur toute sa chaîne de valeur. Elle sera pilotée annuellement pour s'assurer d'atteindre les objectifs définis.

*“Devant l'urgence climatique, nous avons décidé chez Suravenir Assurances d'agir fortement et de manière globale pour contribuer à un modèle de croissance économique plus vertueux et sobre en carbone. Nous intégrons les grands enjeux environnementaux et sociétaux au cœur de notre chaîne de valeur pour transformer notre modèle d'affaires tout en accompagnant nos parties prenantes dans l'évolution de leurs pratiques. Nous menons cette transition en cohérence totale avec la feuille de route tracée par le Crédit Mutuel Arkéa qui nous inspire et nous ouvre la voie vers un développement plus responsable et pérenne sur le long terme.”*

**Claire Léauté,  
Directrice Générale de Suravenir Assurances**

2025

2030

2050

## B. Vision de l'entreprise dans un monde bas-carbone

### VISION À COURT TERME

En 2025, nos collaborateurs sont pleinement engagés dans la transition. Ils disposent des connaissances et des compétences nécessaires à l'évolution de leurs métiers respectifs au regard des enjeux environnementaux.

Nous lançons notre première offre tournée vers l'économie circulaire qui permet d'accompagner nos assurés dans leur transition et leur adaptation au changement climatique. Nous œuvrons à identifier et à développer des collaborations avec des partenaires choisis

pour leurs valeurs et leur engagement dans une politique plus durable. La transformation de notre chaîne de valeur est ainsi déjà bien engagée.

À travers nos décisions d'investissement tournées vers les entreprises qui s'inscrivent dans une dynamique d'adaptation au changement climatique, nous contribuons à la transformation de l'économie et à la transition vers une économie bas-carbone.

### VISION INTERMÉDIAIRE

En 2030, nos solutions d'assurance imposent, à chaque fois que cela est possible, la réparation et le remplacement par des pièces d'occasion catalysant ainsi une chaîne de valeur circulaire, en collaboration active avec un écosystème d'experts et de partenaires choisis pour leur engagement.

Fortes d'un travail de sensibilisation mené depuis plusieurs années, nos parties prenantes internes (collaborateurs) et externes (distributeurs et partenaires) sont prescriptrices d'offres plus vertueuses.

Nos offres soutiennent une économie bas-carbone et contribuent à réduire l'empreinte environnementale de nos parties prenantes. Nous renforçons notre soutien aux acteurs ayant adopté des politiques environnementales de réduction significative de leurs émissions de Gaz à Effets de Serre à travers le pilotage de la trajectoire climatique de notre portefeuille financier.

Grâce à ses financements, Suravenir Assurances soutient de façon opportune et conséquente les acteurs contribuant positivement à la transition vers une économie bas-carbone. Nous contribuons à la neutralité par la préservation et le soutien au développement des puits de carbone.

### VISION À LONG TERME

En 2050, Suravenir Assurances est un leader de l'assurance responsable, spécialiste d'une approche holistique de gestion des risques.

Nos offres principales constituent un écosystème de services innovants, évolutifs, co-construits avec nos parties prenantes, axés sur l'humain et respectueux de la Terre, tels que prévention, protection, réparation, à destination des personnes et des biens.

Nos parties prenantes clés sont des acteurs, de préférence locaux, engagés dans une

démarche durable (les communautés d'assurés, les entreprises publiques et privées, les territoires, les ONG).

Grâce à notre politique financière et nos offres en lien avec l'économie circulaire, nous participons au développement d'une filière économique en accompagnant les entreprises qui œuvrent activement pour la transition durable de notre économie sur nos territoires.

## II. AMBITION / ENGAGEMENTS

Conscients des enjeux majeurs posés par le climat, nous souhaitons mener un projet ambitieux de réduction de notre empreinte carbone. Nous avons décidé de contribuer à la baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en réduisant nos émissions directes et indirectes, sur toute notre chaîne de valeur.

### A. Gouvernance

Pour s'assurer de la définition d'une stratégie Climat qui réponde aux évolutions actuelles et futures ainsi que d'une mise en œuvre efficace au regard des ambitions, une gouvernance dédiée est mise en place.

#### Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité et dans ce cadre, est amené à s'assurer de l'adéquation entre les orientations stratégiques prises en matière d'adaptation au changement climatique et la politique globale de l'entreprise.

#### Le Comité de Direction

Le Comité de Direction définit l'ambition stratégique de l'entreprise sur le sujet du climat et donne les grandes orientations à suivre.

Il reçoit les propositions du Comité de pilotage Transition Écologique qu'il valide ou réoriente. Il attribue les moyens et réalise des arbitrages si nécessaire.

#### Le Comité de pilotage Transition Écologique

Le Comité de pilotage Transition Écologique est composé de onze responsables de services qui représentent toutes les parties prenantes de l'entreprise.

Il définit les orientations pour décliner opérationnellement l'ambition stratégique définie pour l'entreprise et il les soumet au Comité de Direction. Il suit l'avancement des travaux, s'assure de leur cohérence, réalise les arbitrages et identifie les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.

#### Le Comité de trésorerie

Le Comité de Trésorerie s'assure du respect de la stratégie de placements financiers approuvée par le Conseil d'Administration. Il est chargé de la bonne mise en œuvre du volet climat sur les investissements financiers de l'entreprise.

#### Le Lab offres et Services

Le Lab Offres et Services mène les réflexions pour éco-concevoir des solutions d'assurance qui permettent d'orienter les clients vers des solutions moins émissives en carbone et ainsi de réduire notre impact environnemental. Il est composé d'experts métiers mobilisés selon les étapes d'itération du projet.

#### L'Écollectif, la commission RSE

Composée de vingt collaborateurs volontaires, elle est chargée d'animer la politique RSE de l'entreprise. Sur le volet climat spécifiquement, elle fait le lien avec l'ensemble des collaborateurs, elle propose et déploie des actions pour soutenir la démarche, elle anime des dispositifs de sensibilisation et de mobilisation.

En complément de ces organes de gouvernance propres à Suravenir Assurances, nous nous appuyons sur les instances du Crédit Mutuel Arkéa.

#### La filière Finance Durable

La filière Finance Durable est composée des responsables Finance Durable des entités du Groupe ainsi que du département Finance Durable. Elle propose des dispositifs cadres en matière de finance durable, tels que des politiques sectorielles, et met en œuvre les plans d'actions associés.

#### La cellule CO2 Acteur

La cellule CO2 Acteur est composée de référents dans chaque entité du Groupe ainsi que de la Direction Organisation et Moyens. Elle pilote l'initiative transverse "Empreinte environnementale directe" du plan Transitions 2024 dans l'objectif de réduire de 16% les émissions de GES du Crédit Mutuel Arkéa à horizon 2024.

## B. Stratégie de décarbonation

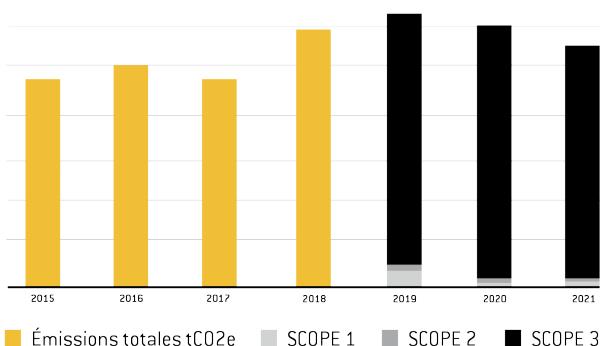
Suravenir Assurances souhaite agir activement pour la transition vers un monde bas-carbone. Cela implique notamment de contribuer à l'atténuation du changement climatique à un niveau conforme aux objectifs de l'Accord de Paris de 2015. Pour cela, nous nous fixons des objectifs basés sur les Science-Based Targets (SBT), objectifs de référence en matière de réduction des émissions à long terme.

### 1. Empreinte carbone

Notre empreinte carbone a évolué à la hausse jusqu'à atteindre son maximum en 2019. En 2020, elle a diminué, essentiellement dû au contexte de la Covid-19. Néanmoins en 2021, nous avons réussi à maintenir une tendance baissière.

L'objectif de notre stratégie est de s'assurer que l'évolution des émissions de GES soit alignée avec la trajectoire définie.

ÉVOLUTION DE BILAN CARBONE EN tCO2e

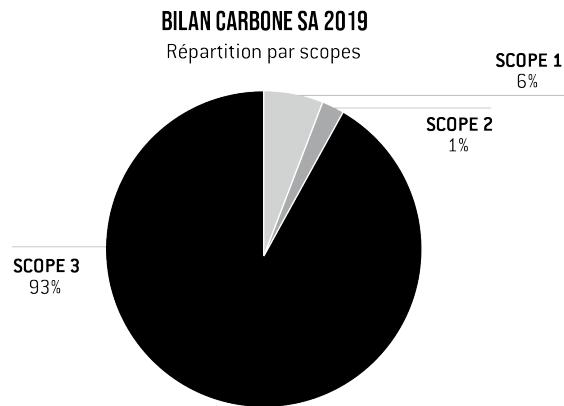


### 2. Année de référence de la stratégie Climat

Le point de référence de la stratégie Climat de Suravenir Assurances est l'année 2019, celle-ci représente l'année où les émissions mesurées ont atteint leur plus haut niveau. Ainsi tous nos objectifs sont déterminés par rapport aux émissions de GES de 2019.

En 2019, le bilan carbone de Suravenir Assurances est réparti comme suit :

- **Le scope 1**, lié à l'usage direct d'énergie représente 6% du bilan carbone. Ces émissions sont essentiellement liées à l'usage des véhicules détenus par Suravenir Assurances.
- **Le scope 2**, lié à l'usage d'électricité, représente 1% du bilan carbone.
- **Le scope 3**, lié aux autres émissions indirectes notamment les achats, les immobilisations, les déplacements domicile-travail, représente 93% du bilan carbone.



### 3. Périmètre de la stratégie

Suravenir Assurances se fixe comme objectif d'identifier son empreinte carbone et de la réduire au maximum de ses capacités. Cela concerne la réduction de nos émissions directes de GES ainsi que nos émissions indirectes de GES en amont et en aval de notre chaîne de valeur.

Il est à noter qu'à ce jour en raison d'un manque de données et de méthodes suffisamment robustes pour accéder à des données fiables, le scope 3 de notre bilan carbone n'inclut ni nos investissements financiers, ni la charge liée à la gestion des sinistres.

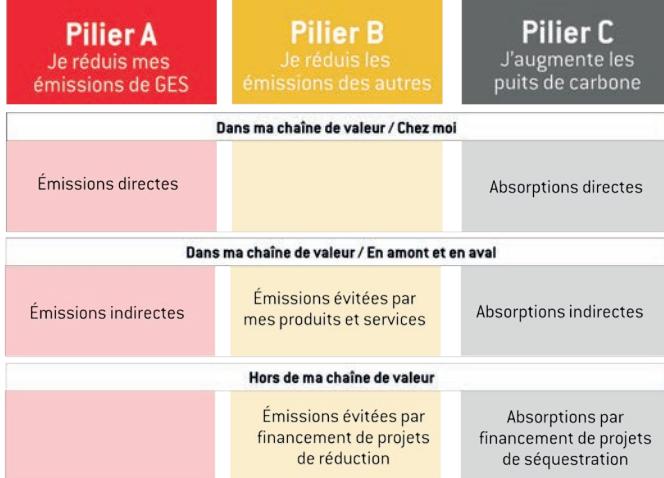
Néanmoins, ces deux catégories représentant un impact majeur de nos activités et dans la mesure où nous avons une possibilité d'action directe sur celles-ci, nous les traitons à part entière dans cette stratégie Climat.

Nous menons donc une réflexion globale sur notre modèle économique pour à la fois réduire nos émissions mais aussi développer des solutions visant à accompagner la réduction de l'empreinte de nos assurés tout en menant une politique d'investissements financiers en faveur d'une économie bas-carbone.

## C. Une trajectoire alignée sur la science du climat

En vue de maximiser notre contribution à l'atteinte de la neutralité carbone mondiale, l'élaboration de notre stratégie Climat s'appuie sur le référentiel Net Zero Initiative porté par Carbone 4 en collaboration avec une dizaine d'entreprises pionnières.

Ce référentiel offre aux organisations une manière de décrire et d'organiser leur action climat selon trois piliers :



Source : Tableau de bord de la Net Zero Initiative

### Chez Suravenir Assurances, nous avons donc pour ambition de :

- Réduire nos propres émissions directes et indirectes.
- Encourager les autres à réduire leurs émissions :
  - En proposant des solutions bas-carbone sur le périmètre de nos offres,
  - En finançant des projets bas-carbone en dehors de notre chaîne de valeur.
- Augmenter les puits de carbone, pour contribuer à l'augmentation des absorptions mondiales :
  - En développant les absorptions de carbone en interne et dans notre chaîne de valeur,
  - En finançant des projets de puits de carbone hors de notre chaîne de valeur.

Conscients que notre impact le plus important sera sur les **piliers A et B**, nous interviendrons en complément, et afin de jouer pleinement notre rôle, sur la préservation et l'augmentation des puits de carbone. Cette troisième initiative ne pourra en aucun cas compenser une moindre performance sur la réduction de nos émissions de GES et l'encouragement à la diminution des émissions des autres.

### Ainsi, la stratégie Climat prévoit de :

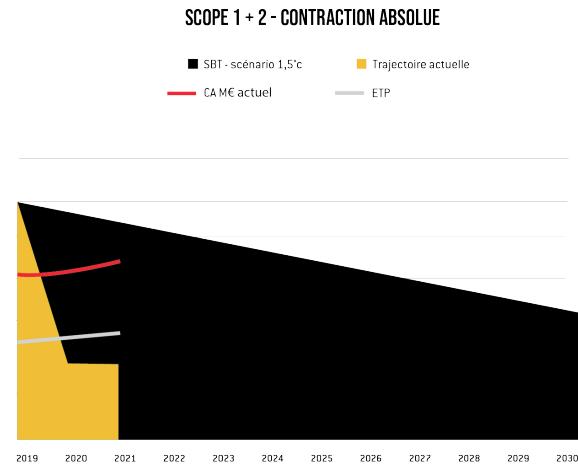
- Mesurer notre performance sur ces trois piliers,
- Nous fixer des objectifs ambitieux sur chacun d'eux,
- Les piloter dynamiquement dans le temps.

#### 1. Pilier A : réduire nos propres émissions

##### • Objectif émissions directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2)

Pour répondre à notre ambition, nous nous fixons un objectif de réduction des GES en contraction absolue sur nos émissions directes (scope 1) et nos émissions indirectes (scope 2). Les émissions indirectes liées au scope 3 sont traitées séparément.

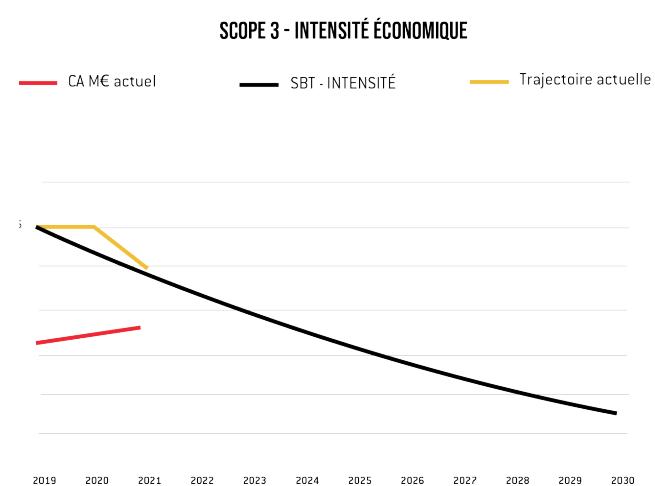
Cet objectif vise une réduction de 47% des émissions à horizon 2030 par rapport à 2019 avec une trajectoire à -25% en 2025.



##### • Objectif émissions indirectes (Scope 3)

Concernant nos émissions du scope 3, nous nous fixons un objectif de réduction des émissions de GES en intensité économique en tCO2 par M€ de chiffre d'affaires qui prend en compte nos objectifs de croissance, en termes de chiffre d'affaires.

L'objectif sur le scope 3 vise donc une réduction en intensité économique de -55% à horizon 2030 par rapport à 2019 avec une étape intermédiaire à -35% en 2025.



#### 2. Piliers B et C : encourager les autres à réduire leurs émissions et augmenter les puits de carbone

Pour les **piliers B et C**, nous nous appuyons sur des approches qualitatives dont le contenu est détaillé en troisième partie de cette stratégie Climat.

## D. La mobilisation de l'entreprise

Parce que nous sommes conscients que l'appropriation des enjeux de transition écologique par l'ensemble des collaborateurs est un facteur clé de succès, tous les collaborateurs disposent d'un socle de sensibilisation commun robuste.

Pour cela, nous nous appuyons sur la Fresque de l'Entreprise Responsable. Cette fresque est un outil d'intelligence collective qui permet à toutes et tous de :

- Comprendre la chaîne de valeur de Suravenir Assurances,
- Prendre conscience de l'impact de nos activités,
- Se saisir des actions existantes,
- Proposer de nouvelles idées d'actions à mettre en œuvre pour réduire nos impacts négatifs.

Les contenus de la fresque ont été créés via un processus d'intelligence collective par un groupe de vingt ambassadeurs volontaires. Ce groupe d'ambassadeurs, baptisé l'Écollectif, a été formé aux enjeux de transition écologique et à l'animation de la fresque.

En novembre 2022, un séminaire dédié à la transition écologique a réuni l'ensemble des 270 collaborateurs de l'entreprise. Au programme : conférence sur les enjeux auxquels nous devons faire face et réalisation de la Fresque de l'Entreprise Responsable par tous les collaborateurs.

Dès 2023, chaque nouveau collaborateur disposera de ce même processus de formation dans son parcours d'intégration. L'ambition est de partager une culture commune, donner du sens et mettre notre collectif en action pour atteindre les objectifs fixés.

En complément de ces dispositifs propres à Suravenir Assurances, les collaborateurs bénéficient de modules de formation e-learning proposés par le Crédit Mutuel Arkéa et dédiés aux enjeux climatiques et à la finance durable.

Par ailleurs, les membres qui composent la gouvernance de cette démarche (Conseil d'Administration, Comité de Direction, Comité de Pilotage) sont formés aux enjeux climatiques et à la lecture d'un bilan carbone.



### III. LE CLIMAT COMME FACTEUR DE PERFORMANCE

#### A. Empreinte directe et indirecte (scopes 1 et 2)

Suravenir Assurances souhaite réduire significativement son empreinte carbone de fonctionnement.

Ainsi, nous participons à la mobilisation nationale en faveur de la sobriété énergétique et menons un plan de réduction de notre consommation d'énergie ciblant -20% de consommation énergétique d'ici 2 ans. Cet effort correspond à une réduction de 19% des émissions de GES du poste énergie.

Afin d'atteindre notre objectif, nous mettons en place des mesures s'appuyant sur 3 leviers complémentaires :

- La sobriété énergétique,
- L'efficacité énergétique,
- Un mix énergétique bas-carbone.

##### 1. Sobriété énergétique

Le principal site d'activité de Suravenir Assurances se situe à Saint Herblain, Siège social de l'entreprise, où sont réunis la grande majorité des collaborateurs. Une minorité de collaborateurs est accueillie à Brest dans les locaux du Crédit Mutuel Arkéa qui œuvre également à la réduction des émissions associées à ses bâtiments.

Sur la base de l'audit énergétique de notre Siège social de Saint Herblain, une série de mesures de sobriété, respectant le socle du Crédit Mutuel Arkéa et visant à atteindre l'objectif de réduction de consommation de 10%, sont mises en œuvre.

Nous avons également décidé de mettre en place des mesures complémentaires spécifiques à Suravenir Assurances qui devraient nous permettre de réduire notre consommation de 10% supplémentaires, portant la réduction globale de notre consommation à 20%.

##### 2. Énergie bas-carbone

Suravenir Assurances a recours à des solutions énergétiques bas-carbone afin de compléter sa politique de sobriété.

Nous disposons d'une option "énergie renouvelable" auprès de notre fournisseur qui nous permet de bénéficier d'une électricité 100% renouvelable pour nos usages sur le bâtiment de Saint-Herblain.





### 3. Production d'énergie

Pour atteindre nos objectifs en matière de réduction des émissions liées à l'énergie, et pour répondre aux exigences du décret tertiaire qui nous demande une baisse de notre consommation énergétique de -40% d'ici 2030, nous étudions l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques pour produire notre propre énergie. En fonction des résultats de l'étude, son éventuelle mise en œuvre sera menée entre 2025 et 2030.

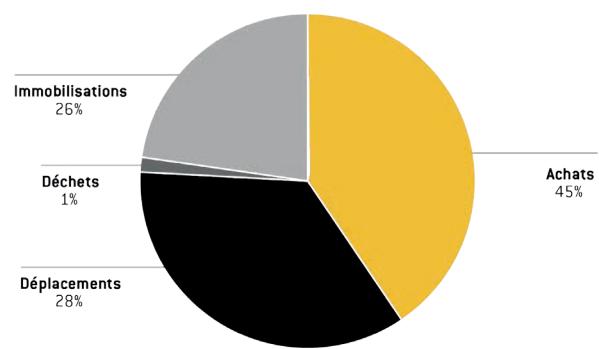
### B. Empreinte indirecte (scope 3)

L'objectif sur le scope 3 vise une réduction en intensité économique de -55% à horizon 2030 par rapport à 2019, avec une étape intermédiaire à -35% en 2025. Cet objectif sera piloté annuellement notamment selon les résultats financiers de Suravenir Assurances.

Sur cette trajectoire, une baisse de 7% des émissions a déjà été constatée entre 2019 et 2021.

Afin de poursuivre cette réduction des émissions, des mesures sont prises sur les différents postes identifiés.

BILAN CARBONE SA 2019 (TCO2E)



#### 1. Politique achats

Aujourd'hui, les achats de services représentent la part majeure de l'empreinte carbone de Suravenir Assurances. Nous nous saisissons donc du sujet pour réduire nos émissions sur ce volet du scope 3.

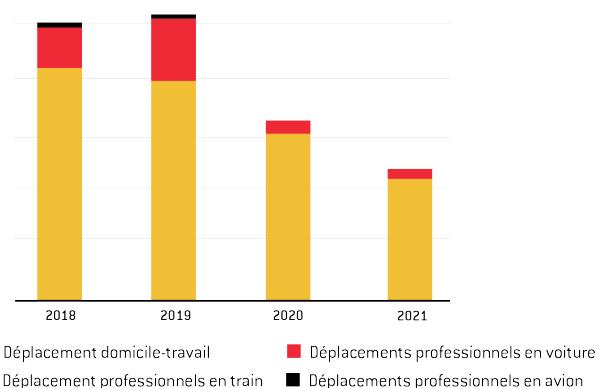
Dès 2023, nous lancerons un groupe de travail sur les indicateurs d'éco-responsabilité de nos fournisseurs et partenaires. Ainsi, dans la continuité, nous intégrerons systématiquement dans nos appels d'offres des critères de sélection des fournisseurs et partenaires liés à leur performance carbone.

Cette initiative vise dès 2025 à sélectionner et à travailler en priorité avec les fournisseurs et partenaires ayant diagnostiqué leur empreinte carbone et pouvant justifier d'une trajectoire climatique alignée avec l'Accord de Paris.

#### 2. Plan de mobilité

Les déplacements représentent le deuxième poste d'émissions de Suravenir Assurances. L'empreinte liée aux déplacements a connu une forte diminution en 2020. L'enjeu est de maintenir cette tendance dans la durée.

#### DÉPLACEMENTS



- **Réduction de l'impact des déplacements des collaborateurs**

Consciente de l'impact des déplacements des collaborateurs, Suravenir Assurances déploie un plan de déplacement ambitieux pour accompagner ses collaborateurs à réduire l'empreinte carbone de leurs déplacements et favoriser les comportements plus vertueux.

Ce plan promeut le déplacement via les mobilités douces. Nos collaborateurs peuvent ainsi bénéficier d'une "Prime Mobilité" annuelle s'ils utilisent des moyens de transport non motorisés ou qui réduisent notre impact sur l'environnement (vélo, vélo électrique, covoiturage, et tous les EDPM - Engins de Déplacement Personnel Motorisés). Cette prime est cumulable avec la prise en charge des frais de transports en commun. L'objectif de ces mesures est d'encourager à délaisser progressivement l'usage individuel de leur voiture.

Par ailleurs, nous encourageons l'exercice régulier du télétravail auprès de nos collaborateurs afin de contribuer à réduire les émissions de CO2 liées à leurs déplacements. Cette démarche contribue également à leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Dès 2023, pour améliorer l'efficacité de ces dispositifs, nous formaliserons les différentes mesures proposées aux collaborateurs dans un document unique et accessible à toutes et à tous. Cette mesure s'accompagnera de la nomination d'un référent mobilité et d'un plan de sensibilisation et de communication dédié. L'objectif est de promouvoir les modes de déplacement alternatifs auprès de l'ensemble des collaborateurs et d'animer cette politique de sobriété sur le long terme.

D'autres mesures sont à l'étude pour limiter les déplacements des collaborateurs ou inciter d'autres usages que la voiture individuelle thermique.

- **Réduction de l'impact carbone de la flotte de véhicules de Suravenir Assurances**

À partir de 2023, nous procéderons à une électrification de cette flotte pour viser 100% de véhicules électriques à horizon 2030.

Côté déplacements professionnels, nous maintiendrons une vigilance particulière à leur maîtrise et nous sensibiliserons régulièrement les collaborateurs amenés à se déplacer sur l'importance de la rationalisation de leurs déplacements.

### **3. Immobilisations**

En 2019, les immobilisations représentent le troisième poste significatif de l'empreinte carbone. La stratégie Climat prévoit donc de réduire l'empreinte de nos immobilisations.

Suravenir Assurances participe au chantier "Numérique responsable" mené par le Crédit Mutuel Arkéa. Ces travaux ont permis d'identifier deux mesures majeures qui permettront de diminuer notre empreinte numérique :

- **Rationaliser le parc informatique**

Depuis 2020, nous avons réduit considérablement les stocks d'équipements informatiques. Pour maintenir cet effort, nous nous engageons à contrôler régulièrement les stocks de matériels possédés par Direction et à maintenir la règle d'un poste informatique par collaborateur en limitant les doublons et les matériels de réserve. Pour ce faire, nous nous engageons à mettre en place et à suivre un indicateur de mesure relatif au nombre de postes et équipements par personne. Nous encourageons les usages raisonnés et nous pilotons activement les sorties de stocks (dons, recyclage, destruction).

Nous souhaitons également privilégier l'acquisition d'équipements reconditionnés en menant conjointement avec le Crédit Mutuel Arkéa une réflexion sur la politique de renouvellement des équipements numériques.

- **Rationaliser les serveurs informatiques.**

Nous souhaitons réduire l'impact environnemental de nos serveurs informatiques en rationalisant leur nombre.

## C. Politique financière (scope 3 lié aux investissements)

Depuis plusieurs années déjà, Suravenir Assurances est engagée sur la voie de l'investissement responsable en cohérence avec la démarche menée par le Crédit Mutuel Arkéa. Consciente des impacts sociaux, environnementaux et de gouvernance de ses décisions d'investissement, ses financements privilégient les émetteurs aux politiques respectueuses de leurs collaborateurs et de leurs communautés avoisinantes, tout en favorisant la transition vers une économie bas-carbone<sup>1</sup>. Dans ce cadre, nous avons pris la décision de ne plus accorder de financement aux acteurs impliqués dans l'industrie du charbon et nous élaborons une politique visant à exclure de notre univers d'investissement des acteurs engagés dans la production des hydrocarbures non conventionnels.

Par ailleurs, pour préserver la qualité extra financière de notre portefeuille financier, nous nous appuyons sur un modèle de notation dédié pour nos décisions d'investissement. Ce modèle dit « Best In Class », ventile l'univers d'investissement sur une échelle composée de 5 classes allant de A pour les acteurs les plus performants à E, Suravenir Assurances s'interdisant tout investissement dans des titres émis par des acteurs notés D et E (soit 40% des acteurs de l'univers d'investissement).

Notre objectif est d'accentuer notre contribution à l'essor d'une économie plus responsable et à la construction d'un projet de société plus respectueux de son environnement. En allouant des financements aux sociétés les plus avancées en matière de développement durable, nous entendons promouvoir les meilleures pratiques des entreprises et favoriser leur diffusion à l'ensemble des acteurs économiques. Face à l'urgence climatique, nous espérons ainsi contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre anthropiques et respecter les exigences entérinées par l'Accord de Paris.

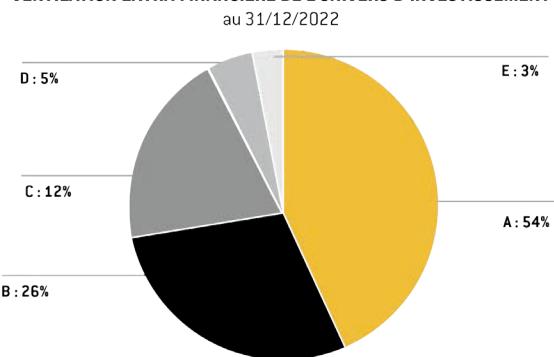
### 1. Ventilation extra-financière du portefeuille

La qualité extra financière d'un émetteur mesure sa capacité à développer un mode de gouvernance équilibré proposant un cadre clair et respectueux des réglementations internationales pour l'exercice de ses activités, ainsi qu'à déployer des politiques environnementales et sociales qui traitent de l'ensemble des enjeux de société propres à ces mêmes activités. Ce faisant, il réduit son exposition aux accidents industriels, aux risques réglementaires et de réputation dont les impacts sur les métriques financières sont toujours plus conséquents. De par leur vision

exhaustive de leurs activités et de leurs impacts, ces acteurs sont également plus prompts à s'adapter aux évolutions réglementaires et/ou sociétales, transformant leur approche vertueuse des individus et de l'environnement en véritable avantage concurrentiel.

Soutenue par une politique d'investissement déjà exigeante, la qualité extra financière du portefeuille financier de Suravenir Assurances est avérée et bien supérieure à celle de son univers d'investissement. La part des encours notés positivement (rating de A, B ou C) s'élève à 91,6% soit 10,9% de plus que pour son univers d'investissement<sup>2</sup>.

VENTILATION EXTRA FINANCIÈRE DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT



Part en encours des titres en portefeuille émis par des émetteurs dont le rating est A,B,C, D ou E.

S'inscrivant dans une démarche de progrès continu, nous avons décidé de renforcer notre politique d'investissement. Ainsi, nous nous engageons à ce que la qualité de nos flux d'investissement soit supérieure à la qualité extra-financière des investissements de notre portefeuille financier constatée en début de période.

Les flux d'investissements devront ainsi privilégier les émetteurs notés A et B dont la part en encours devra être supérieure à celle des émetteurs notés A et B présents en portefeuille en début de période.

Pour s'assurer d'une progression satisfaisante de la qualité extra financière de notre portefeuille financier, nous nous engageons par ailleurs à ce que les encours des titres émis par les acteurs A et B présents en portefeuille :

- **Soient de 88% au moins à fin 2027,**
- **Tendent vers 90% au terme de l'année 2030.**

La part des encours étant le résultat du quotient des encours des titres en portefeuille émis par des émetteurs notés A et B et des encours totaux des titres émis par des acteurs bénéficiant d'une couverture extra financière en portefeuille.

## 2. Trajectoire du portefeuille

La trajectoire climatique d'un émetteur est l'estimation du réchauffement climatique potentiel induit de l'ensemble de ses activités. Cette estimation s'appuie sur les émissions de gaz à effet de serre constatées pour cet émetteur et sur les volumes attendus au regard des plans d'investissements annoncés et/ou initiés visant à les réduire.

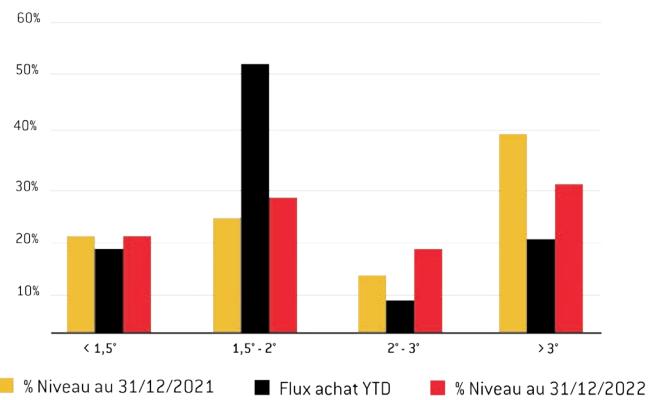
Les conclusions du sixième et dernier rapport établi par les scientifiques du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) sont particulièrement préoccupantes. « En l'état actuel des choses, il sera impossible de limiter le réchauffement à 1,5°C voire 2°C. Seules des réductions immédiates, rapides et à grande échelle des émissions de GES pourraient contenir le phénomène ».

Ainsi à ce jour, de nombreux acteurs économiques n'ont pas adopté de politiques de réduction significative de leurs émissions de gaz à effet de serre. Face à l'urgence de cette situation, Suravenir Assurances a décidé de réduire son soutien à de tels acteurs afin de les inciter à adopter des stratégies de développement plus respectueuses de l'environnement.

La trajectoire climatique du portefeuille financier est en ligne avec son univers d'investissement<sup>3</sup>. Alors que la part des encours alignés à un scénario 2°C est légèrement inférieure à celle de son univers d'investissement (49,6% vs 50,8%), son exposition aux acteurs aux trajectoires climatiques supérieures à 3°C est moindre (31,8% contre 34,7%). On notera enfin, la très bonne qualité constatée des flux d'investissements de 2022 (70% des flux investis portent sur des émetteurs dont la trajectoire est compatible avec l'Accord de Paris).

## DECOMPOSITION TRAJECTOIRE DU PORTEFEUILLE

au 31/12/2022



Fort de ces constats, Suravenir Assurances a décidé de renforcer sa politique d'investissement et de l'objectiver.

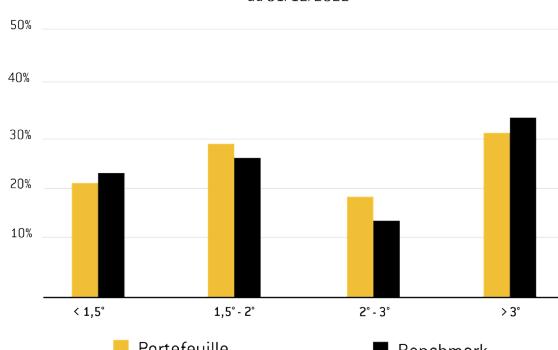
Comme pour la ventilation extra-financière de son portefeuille, Suravenir Assurances s'engage à ce que la qualité de ses flux d'investissements en termes de trajectoire climatique soit supérieure à celle constatée pour le portefeuille en début de période.

Pour s'assurer d'une progression satisfaisante de la qualité de notre portefeuille financier, nous nous engageons à réduire son exposition dans les titres émis par les émetteurs corporate et banque dont la trajectoire climatique est supérieure à 3°C avec pour objectifs :

- D'augmenter la part des émetteurs dont la trajectoire climatique est inférieure à 3°C à **80% à horizon 2027**.
- D'aligner, à terme, la trajectoire climatique du portefeuille financier aux exigences entérinées par l'Accord de Paris. A ce jour, nous ne disposons pas des outils et des données pour piloter un tel engagement. L'estimation de la trajectoire climatique d'un portefeuille étant plus complexe que la simple agrégation de la trajectoire climatique de ses composants et conscients de l'importance de l'enjeu, nous poursuivons nos développements afin de nous doter d'instruments de suivis de qualité conformes à nos exigences. À ce jour, nous disposons d'un premier indicateur de suivi. Il permet de vérifier si les volumes d'émissions de gaz à effets de serre financées sont compatibles à celui permis pour limiter le réchauffement climatique induit des activités humaines à 2°C. Nous nous appuierons sur cet indicateur et sur les résultats de nos travaux pour fixer un horizon temporel à cet engagement.

## TRAJECTOIRE DU PORTEFEUILLE VS BENCHMARK

au 31/12/2022



Les calculs portent sur l'ensemble des titres émis par les acteurs pour lesquels notre fournisseur de données procède à une estimation de trajectoire climatique.

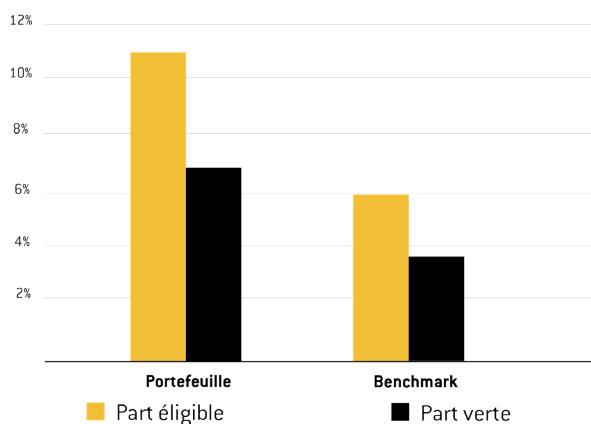
### 3. Part verte

La notion de part verte englobe l'ensemble des financements du portefeuille financier à destination des émetteurs dont les activités contribuent de façon positive à la transition vers une économie bas-carbone (part verte proprement dite telle que définie par la taxonomie européenne) et/ou à destination de projets démontrant leur impact environnemental positif (plus couramment appelés Green Bonds).

La part verte et les Green Bonds sont des vecteurs de communication évidents tant pour les investisseurs institutionnels que pour les émetteurs eux-mêmes. Les cadres réglementaires associés à ces vecteurs expliquent cette assertion. On peut donc légitimement anticiper une forte croissance simultanée de l'offre et de la demande. À court terme, le risque de voir la croissance de la demande excéder la croissance de l'offre est important. Tout d'abord, l'émission de Green Bonds et la détermination de part verte sont soumises à des exigences fortes limitant leurs volumes. D'autre part, le fort développement des politiques d'investissement responsable laisse présager une forte appétence pour de tels instruments et/ou sociétés. Un risque de perte de rendement ne peut donc être écarté. À ce jour, on estime la perte de rendement entre 3 et 6 points de base pour les titres émis par les « corporates » (dont bancaires), quasi nulle pour les titres émis par les souverains.

La part verte du portefeuille financier est déjà conséquente et bien supérieure à celle de son univers d'investissement.

#### PART Verte



La part verte éligible englobe l'ensemble des activités contribuant à la transition vers une économie bas-carbone

telles que définies par la taxonomie européenne, la part verte excluant les activités ne respectant pas l'ensemble des critères techniques établis.

Au regard de ces éléments de la politique d'allocation sectorielle définie par Suravenir Assurances et de l'ambition des politiques adoptées en matière de qualité extra financière et de trajectoire climatiques, le cumul des objectifs pourrait amener à restreindre de façon trop importante l'univers d'investissement ouvert à la gestion. Forts de l'ensemble des compétences développées par le Crédit Mutuel Arkéa, nous nous appuierons sur celles-ci pour identifier les projets ayant un impact environnemental positif avéré. Ainsi, nous soutiendrons de façon opportune et conséquente, par nos financements, les acteurs contribuant positivement à la transition vers une économie bas-carbone et ce, de concert avec la politique de financement adoptée par le Crédit Mutuel Arkéa.

### D. Des offres innovantes

#### 1. Développement d'offres tournées vers l'économie circulaire

Le premier niveau d'impact en matière de GES sur notre chaîne de valeur étant celui lié à la charge des sinistres gérés, nous souhaitons agir fortement sur cet aspect.

Suravenir Assurances s'engage à faire évoluer ses offres à court et moyen terme pour proposer des solutions qui visent à réduire les émissions de GES sur sa chaîne de valeur.

Par ailleurs, nous nous engageons à mener un travail de sensibilisation auprès de l'ensemble des parties prenantes internes comme externes.

#### 2. Chantier indicateurs sur les outils de mesure et de suivi

Un projet relatif aux indicateurs est identifié et sera mis en œuvre pour relever ces données, quel que soit le type de sinistre concerné. Les charges sinistres mieux qualifiées, nous pourrons ainsi mesurer l'évolution environnementale de nos offres en :

- Différenciant les types de biens par sinistre,
- Identifiant l'impact environnemental lié à chaque intervention lors d'un sinistre,

- Mesurant l'amélioration de performance environnementale apportée par chaque nouveau processus.

## E. Contribution aux puits de carbone

En complément de l'ensemble des mesures prises pour limiter notre impact et celui de nos parties prenantes, nous envisageons de mener une politique de contribution. L'objectif de celle-ci sera d'augmenter les puits de carbone pour participer à l'augmentation des absorptions mondiales.

### 1. Politique de mécénat

Avec le changement climatique, les forêts sont fortement impactées. Tempêtes, incendies, crises sanitaires sont autant de sinistres nécessitant des travaux de reboisement.

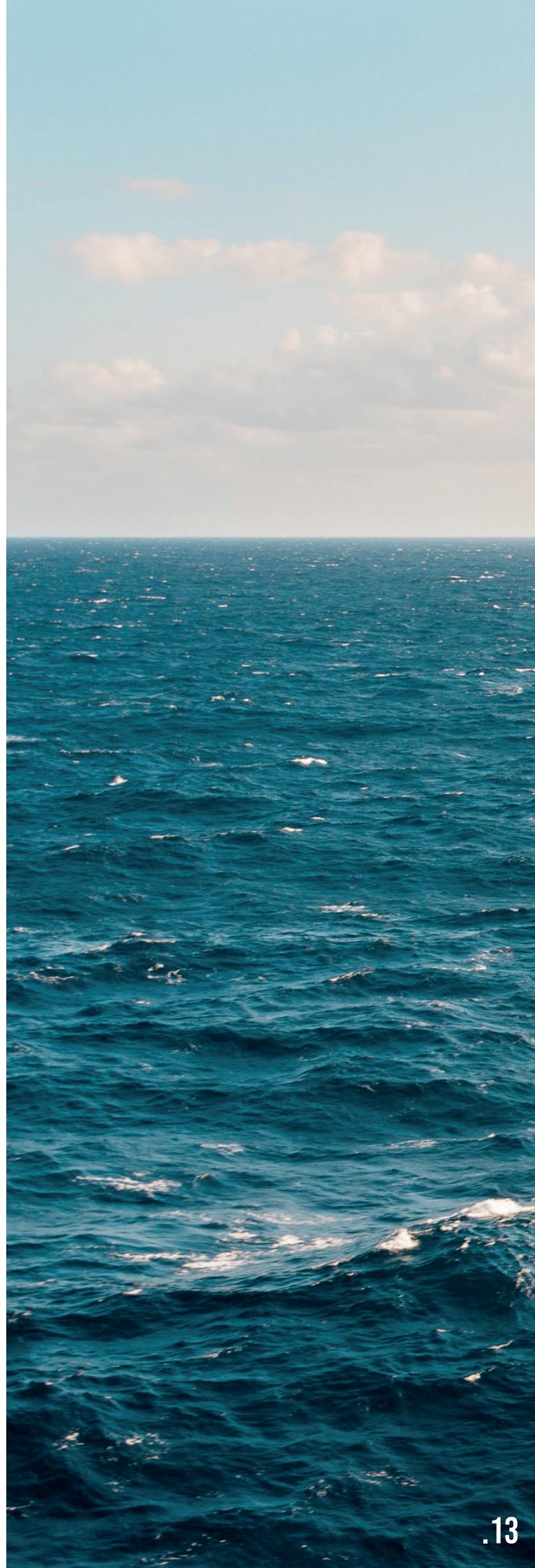
Afin de répondre à notre objectif d'augmentation des puits de carbone, tout en travaillant à la réduction des émissions, nous nous engageons à financer des projets forestiers de qualité en France et au plus près de nos zones d'activités et d'impacts.

À court terme, nous nous engageons à mettre en place une politique de mécénat avec un acteur clé de la reforestation ayant la capacité de proposer un projet local ambitieux permettant d'atténuer l'impact du changement climatique en régénérant les forêts et de contribuer à l'adaptation en diversifiant les forêts avec des espèces plus adaptées au changement climatique.

### 2. Biodiversité

Au-delà de l'aspect climat, Suravenir Assurances a à cœur d'agir pour la biodiversité. L'histoire du Crédit Mutuel Arkéa ainsi que sa situation géographique (Bretagne et Sud-Ouest essentiellement) nous sensibilisent naturellement à la préservation des océans et le protectorat des littoraux.

Ainsi, en 2023, nous créerons un système de don corrélé à la souscription d'une offre dont l'ambition est de limiter l'emprunte carbone des assurés. L'intégralité des sommes collectées sera reversée en fin d'année à l'association sélectionnée.



## IV. GLOSSAIRE

Le bilan GES sert à déterminer combien de gaz à effet de serre sont émis au cours des activités d'une organisation sur une période donnée.

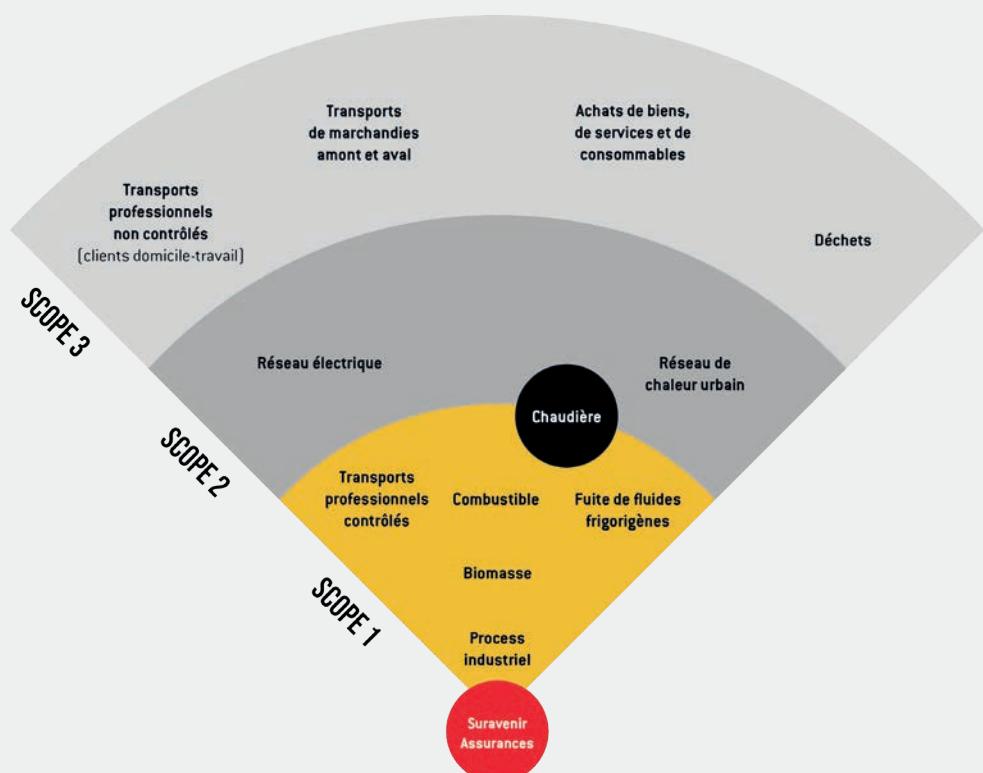
Dans ce cadre, les scopes désignent le périmètre au sein duquel sont étudiées les émissions de gaz à effet de serre de l'organisation ou du produit en question. Le scope 1 est le périmètre le plus restreint tandis que le scope 3 est le plus large.

### Scope 1 : Émissions directes, au départ de mes installations fixes ou mobiles

- Combustion
- Fuites de fluides frigorigènes
- Procédés industriels
- Procédés agricoles

### Scope 2 : Émissions indirectes de GES provenant de la production de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur importée et consommée.

### Scope 3 : Emissions de GES liées à la chaîne de valeur, autres que les émissions indirectes de GES associées à l'énergie.





## **Remerciements**

Merci à celles et ceux qui contribuent à la définition et la mise en œuvre de cette Stratégie Climat : le Comité de Pilotage Transition Écologique, l'Écollectif, nos 270 collaborateurs et notre conseil Open Lande. Cette stratégie Climat est élaborée avec la méthodologie ACT proposée par l'ADEME.